

MAIRIE DE CHATENAY
Département de l'Isère

Le 18 avril 2024, suivant la convocation adressée le 12 avril 2024, les conseillers municipaux de la Commune de CHATENAY, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian CHEVALLIER, Maire.

PRESENTS : Christian CHEVALLIER, Christine EYNARD, Philippe CURIEN, Ronan MEDRANO, Joaquim PEREIRA, Stéphane PERRIN, Josette REVOLON, Sébastien TARDY

ABSENTS EXCUSES : Catherine GAUTHIER, Hervé EYMOND (pouvoir à Joaquim PEREIRA), Ismaïl ZAÏMIA (pouvoir Christine EYNARD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphane PERRIN

Rappel de l'ordre du jour :

Présentation du nouveau contrat par l'ONF et présence du Président de la Chasse
Approbation du PV de la séance précédente du 20/03/2024.

• **Délibérations :**

Révision de l'aménagement de la forêt communale (ONF)

Demande de subvention Route du Tramway

Remboursement des frais kilométriques au personnel communal

• Questions diverses

Approbation du compte-rendu du 20/03/2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le compte-rendu de la séance précédente, du 20 mars 2024, transmis à l'ensemble de ses membres, est approuvé avec : **8 voix pour et 2 oppositions**

I – Révision de l'aménagement de la forêt communale

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes de ce projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur la durée de l'aménagement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix pour : **APPROUVE** la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé, choix de la proposition de reboisement

II - Demande de subventions travaux de mise en sécurité Route du Tramway

Monsieur le Maire :

- Présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement et de sécurisation de la Route du Tramway
- Précise que le coût des travaux est estimé à 17 910.00 € HT
- Demande l'autorisation de solliciter l'attribution d'une subvention au Conseil Départemental de l'Isère.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 8 voix POUR, 1 voix contre et 1 voix abstention

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,

- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR ainsi que le Conseil Départemental de l'Isère afin de financer les travaux de mise en sécurité de la Route du Tramway.

- **FIXE** le plan de financement comme suit :
Conseil Départemental 45 % : 8 059.50 € HT
Autofinancement : 9 850.50 € HT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les divers documents relatifs à cette affaire.

III - Remboursement des frais kilométriques au personnel communal

Après débat des élus il est demandé des renseignements complémentaires, ce point est reporté au prochain conseil municipal.

IV - Questions diverses :

ADMR : budget de 700 000 euros, 22 salariés
Bénévolat : planning personnel, livraison de repas
160 personnes accompagnés annuellement
Réunion pour l'organisation du devenir de l'association
Travail de collaboration entre EPADH de Roybon et ADMR pour mutualisation des formations

Réunion CCAS pucier du lundi 15 avril, 8 présents

Réunion reportée au 30 avril 2024

Faire circuler un Flyer

Retour AG des 3ABI

Levée de séance à 21h35
Prochain conseil municipal le jeudi 30 mai 2024 à 19h30